

BÉNIN

L'examen du Cép suicite des débats

P. 6-7



Photo /© Présidence de la République du Bénin

*Le ministre Salimane Karimou lance officiellement l'examen du Certificat d'études primaires (session de juin 2024).
C'était le lundi 3 juin 2024 à l'école primaire publique de Sikè-Nord, Cotonou*

ICI ET AILLEURS

JOURNÉE MONDIALE DE
L'ENVIRONNEMENT
**Gouvernants et
consacrés agissent
pour l'avenir**

P. 2

ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU
**25 ans de présence au
Bénin des Sœurs de la
Visitation**

P. 5

POINT DE VUE

CÉDÉAO

**Les conséquences
du retrait définitif
des pays de l'Aés**

P. 10



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Gouvernants et consacrés agissent pour l'avenir

Mariane GBOSSÈMÈDÉ

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, les responsables du Programme Église Verte, en collaboration avec des partenaires et le ministère du Cadre de vie et des Transports, ont mené le jeudi 6 juin 2024, une activité de reboisement dans la localité de Glo-Yèkon, avec plus de 4000 plants mis en terre.

Au total, 4.400 plants de Méline seront mis en terre sur une superficie de 4 hectares à Glo-Yèkon, Commune d'Abomey-Calavi. Dans le cadre du Programme Église Verte de l'archidiocèse de Cotonou.

« Les conséquences de l'influence des activités anthropiques sur l'environnement sont désastreuses et parfois irréversibles. », a déclaré Mgr Roger Houngbédji, o.p., Archevêque de Cotonou. Face aux conséquences telles que la désertification, les diverses formes de pollution, l'insécurité alimentaire et le bien-être des populations, le thème de cette année intitulé « La restauration des terres, la désertification et la résilience



Mgr Roger Houngbédji, o.p. met en terre un plant sur le site de Glo-Yèkon

à la sécheresse » vient à point nommé. « Le thème de cette année nous invite à multiplier les actions en faveur d'une prise de conscience écologique, et axée sur les trois défis majeurs qui en émergent. C'est heureux que les défis du thème de 2024 trouvent leur réponse, entre

autres, dans le reboisement. C'est dire l'importance de l'arbre dans la restauration des terres », ajoute le prélat.

Le Programme Église Verte peut compter sur le ministère du Cadre de vie et des Transports, qui l'appuie dans ses actions. Pour le Directeur

général de l'Environnement et du Climat, Professeur Martin Pépin Aïna, « la restauration des terres s'avère donc une nécessité, voire une priorité ; une action de tous autour de la remédiation aux dommages visibles et préoccupants, tant naturels qu'anthropiques,

pour réduire la vulnérabilité des communautés ». Cette vulnérabilité n'est pas à prendre à la légère. « Les populations vivant dans les zones arides sont particulièrement vulnérables aux effets de la désertification tels que la dégradation des terres fertiles, la perte de la biodiversité, la réduction des ressources en eau et la migration forcée », indique la Directrice de cabinet du ministre, Jeanne Adanbiokou Akakpo. Afin de lutter efficacement contre ces répercussions graves, elle recommande : « Nous devons promouvoir et adopter des pratiques de gestion durable des terres, soutenir les moyens de subsistance des populations locales, investir dans des solutions innovantes pour rétablir les écosystèmes vulnérables et renforcer leur résilience. »

À l'issue des allocutions, prêtres, religieux et laïcs ont pris houes et arrosoirs pour faire le bon geste qui sauvera l'aujourd'hui et le futur pour les générations à venir. Cette activité de reboisement a été rendue possible grâce au soutien de l'Ong CEDV-GVB et des partenaires du Programme Église Verte. L'entretien et le suivi de ces plants mis en terre seront assurés par l'archidiocèse de Cotonou.



Autour de Mgr Roger Houngbédji, prêtres, cadres et partenaires immortalisent cette matinée de reboisement



TOURNÉE GOUVERNEMENTALE POUR LA REDDITION DE COMPTES

Des discours fleuves parfois subjectifs

Depuis le 25 mai dernier, ministres, députés, maires et autres cadres de la mouvance présidentielle ont investi le terrain. Objectif : faire la reddition de comptes de la gestion du pays sous la Rupture dans les 77 Communes du Bénin. Mission qu'ils s'efforcent de remplir à travers des discours souvent fleuves et parfois peu convaincants portant la trame d'économie de vérité. Un peu comme de l'autosuffisance béate.

Alain SESSOU

« Depuis l'accession du Bénin à l'indépendance en 1960, jamais un président de la République n'a fait autant de réalisations que Patrice Talon arrivé au pouvoir en 2016 seulement ». « En huit ans de pouvoir, le président Patrice Talon a battu tous les records par rapport à la création d'emplois au Bénin ». « Le président Patrice Talon a sorti les femmes de la précarité en augmentant de façon substantielle la microfinance qui leur est accordée ». « En huit ans, avec le règne de Talon, il y a eu beaucoup de progrès par rapport à l'éducation, à l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux infrastructures ».

« Le Gouvernement de Patrice Talon a fait de l'employabilité des jeunes sa priorité en recrutant plusieurs... ».

Ainsi se résument les discours tenus par les délégations gouvernementales qui sillonnent depuis plusieurs jours, les villes, les campagnes et les hameaux du Bénin pour faire le bilan des 8 années de gestion du pouvoir.

Les laudateurs du chef de l'État parlent comme si pratiquement rien n'avait jamais été réalisé par les différents de ce pays depuis 1960. Et pourtant du président Hubert Koutoukou Maga au Président Boni Yayi en passant par Nicéphore Dieudonné Soglo, chacun d'eux a marqué l'histoire de ce pays par des réalisations concrètes.

De Cotonou à Malanville en passant par Tori, Allada, Djougou, Parakou, et ailleurs les discours ne varient que par les mots. Ils ont le même contenu. Ministres, députés, Directeurs de Sociétés, Directeurs d'agences, leaders de partis politiques, hauts cadres de l'administration et Conseillers se relaient pour vanter le mérite du Gouvernement de la Rupture devant des populations mobilisées pour la circonstance. Tous ressassent la même litanie de différentes manières. Les routes, ponts et chaussées construits depuis 2016 reviennent constamment. Dans une rhétorique dont ils ont le secret, ils répètent à tue-tête : « Talon a fait ci, Talon a fait ça... ».

À y voir de près, la démonstration de force à laquelle se livre le Gouvernement épaulé par les partis de la mouvance présidentielle appelle quelques observations. Mais d'abord, une mise au point. Les réalisations



Photo © Présidence de la République du Bénin

Quelques images de la tournée

en termes d'infrastructures sont perceptibles dans tous les Départements, notamment dans les principales villes du pays. Et cela, personne ne le nie et ne le conteste. Toutefois cela ne saurait autoriser à faire économie de vérité au point de virer dans des mensonges servis aux paisibles populations. Et de ce point de vue, un élément saute à l'œil au passage des délégations gouvernementales dans les différentes contrées.

Impôts sous la Rupture

En effet, les discours servis ici et là font croire que le Gouvernement a réduit le nombre d'impôts qui serait passé d'une quarantaine à une vingtaine sous la Rupture. Pour cela, les délégations gouvernementales ont besoin de fournir davantage de preuves pour ne pas verser dans des mensonges grossiers. Si elles sont vraies ces allégations de l'Exécutif, cette vingtaine d'impôts pèse lourd, trop lourd pour le contribuable béninois. Incontestablement plus lourd qu'avant. En témoignent les nouveaux impôts et taxes sous lesquels croulent les paisibles populations : La Tvm, une nouvelle

redevance de 5.000F introduite pour les quittances d'assurance pour chaque véhicule assuré. On peut multiplier les sources de pression fiscale qui étouffent les citoyens. Une chose est de regrouper les impôts, mais l'autre chose est leur poids sur les populations. A priori, dans ce registre, les délégations gouvernementales ont sans doute fait économie de vérité. Et que dire de la cherté de la vie ? À ce niveau, les explications fournies jusque-là par les délégations gouvernementales sont peu cohérentes et contrastent avec la réalité sur le terrain. Depuis plusieurs mois, les prix des denrées de première nécessité ne font que grimper. Le maïs, le piment, la tomate, tout coûte cher. Et le communiqué du ministre en charge du Commerce interdisant l'exportation de certains produits de grande consommation n'a pas inversé la courbe.

Visiblement remonté, la quarantaine, un jeune homme qui a suivi la campagne de reddition de comptes à Toffo s'exclame : « Le Gouvernement ne nous dit pas les vraies raisons qui justifient le renforcement du coût de la

vie ». Et un autre d'ajouter « Le Gouvernement devrait nous dire de façon concrète les solutions à apporter à nos souffrances à court et moyen terme. Au lieu de cela, on a eu droit à la litanie de réalisations d'infrastructures. Ce qui manque de cohérence par rapport à notre vécu quotidien ».

Au-delà de toutes les considérations, les discours tenus par les délégations déployées sur le terrain sont du déjà entendu. « Depuis 1960, jamais un président n'a réussi un tel exploit en matière de réalisations dans le pays ». Cette portion de phrase, les Béninois y sont habitués depuis Kérékou II à Patrice Talon, en passant par Boni Yayi. Mieux, certains inventeurs de ce slogan font encore partie des délégations présentement en tournée de reddition version Talon. De quoi décrédibiliser l'initiative.

Cela dit, la tournée gouvernementale en soi n'est pas mauvaise. Elle aura eu aussi le mérite de révéler aux paisibles populations la qualité des hommes politiques béninois prêts à tenir des discours au contenu subjectif sans réelle conviction. Les citoyens ne sont pas débilés.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Cordonniers mal chaussés

Parlons maintenant de nous-mêmes. Le dimanche 9 juin prochain, tous les professionnels des médias reconnus par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) éliront leurs trois représentants devant siéger, au cours de la prochaine mandature, au sein de cette institution. Il s'agira non seulement pour nous de poser un geste qui prouve notre attachement à la vie associative, mais aussi de faire un choix pour l'avenir de la presse béninoise ; elle qui peine à honorer les soldats de la vérité et les protagonistes de la réalisation et de la préservation du bien commun.

Ceux que nous allons envoyer nous représenter dans la haute instance de régulation et de promotion des médias auront un rôle capital à jouer afin que les professionnels ne soient plus les rebuts de la société. En effet, la question demeure de savoir pourquoi ce secteur n'a plus un ministre de tutelle d'une part, et d'autre part, la raison pour laquelle ses représentants à la Haac sont toujours en minorité défavorable ou écrasée. Sur les neuf responsables de cette institution faïtière, seulement les trois élus par les pairs sont souvent du métier. Ils se retrouvent donc, contrairement à d'autres corporations, dans un environnement de discrimination négative et préjudiciable à la réalisation du plein épanouissement de leurs collègues du métier. Et si les nostalgiques languissent après une aide franche à la presse privée comme à celle publique, il est plus que nécessaire que les historiens du présent et éclairés de conscience soient soutenus dans leur délicate mission de veille citoyenne.

Il urge alors que, tant l'Exécutif que le Législatif corrigent la frustration, voire la brimade, afin que les représentants désignés ne soient pas toujours en surnombre par rapport à ceux élus. Ainsi, la Haac pourra-t-elle œuvrer davantage à la promotion d'une presse plus libre, plus responsable et au sein de laquelle la spécialisation des principaux acteurs enrichira les différentes productions au grand bonheur des consommateurs. Les Conseillers sauront alors mieux cibler les opportunités et avantages pouvant assurer la rentabilité des entreprises de presse et le plein épanouissement des professionnels des médias, toutes choses indispensables pour rendre attractive la profession aux aspirants. Il est alors temps que les acteurs des médias cessent d'être des cordonniers mal chaussés.



TRAITE TRANSATLANTIQUE

Le Brésil entre réparations financières et valorisation culturelle

Athanase GOUHIZOUN
ENSEIGNANT À LA RETRAITE

Un peu plus de deux semaines après la visite officielle du président Patrice Talon au Brésil, le professeur Athanase Gouhizoun revient sur les enjeux de cette périple au pays de Luis Inacio Lula da Silva tout en levant un coin de voile sur son histoire

Du 22 au 26 mai 2024, le président de la République du Bénin, Patrice Talon a effectué une visite à caractères politique, économique et culturel au Brésil. Selon le communiqué de la Présidence de la République, le chef de l'État béninois a visité la ville de Brasilia, celle de Salvador de Bahia qui abrite plus de 80% de population noire, et São Luis, ville dans laquelle a vécu la mère du roi Guézo, vendue comme esclave, où elle a créé un temple, La Casa Das Minas et où se déroulent encore aujourd'hui des rites Vodoun.

Brésil à la source

L'histoire du Brésil débute en 1500, lors de la découverte de ses terres par un explorateur portugais, Pedro Alvares Cabral. À la tête d'une flotte de 13 navires, il aborde cette terre inconnue le 22 avril 1500 et en prend possession au nom de son pays. En concurrence

avec les Espagnols, les Portugais se voient officiellement attribuer le Brésil lors de la Conférence de Badajoz en 1526. Des comptoirs portugais s'installent rapidement, mais ne dépassent guère la zone littorale. Ce commerce s'articule surtout autour du bois et peu à peu la culture de la canne à sucre est introduite.

Quand les Portugais commencèrent à coloniser le Brésil, ils eurent d'abord recours à la main-d'œuvre indigène pour s'occuper des travaux manuels. La très grande chute démographique des populations autochtones, ainsi qu'un mouvement d'émancipation religieux forcèrent les colons portugais à aller puiser la main d'œuvre nécessaire en Afrique.

Les premiers esclaves africains sont déportés au Brésil en 1532, venus d'Angola et du Mozambique. Ils forment ainsi le plus grand foyer de peuplement de la côte brésilienne. Entre le XVI^e siècle et la deuxième moitié du XIX^e siècle, les ports brésiliens ont reçu selon certaines estimations, 5 millions de captifs, soit 45% de tous les Africains déportés aux Amériques.

Parmi ces populations africaines, les Bantou, avaient plus d'aptitudes pour le travail de la terre, et ceux qui venaient du Ghana étaient plus appréciés dans les mines d'or.

Parmi les 192 points

d'embarquement établis le long des côtes africaines, le port de Ouidah a vu défiler plus d'un million d'individus (1.004.000 selon l'*Atlas Of the Transatlantic Slave Trade* publié par l'Université Yale en 2010). Pourtant, Ouidah ne se classe qu'à la 2^e place derrière le port de Luanda en Angola, d'où sont partis plus de 2.826.000 esclaves.

C'est principalement à Bahia que l'on retrouve la plus grande partie des esclaves noirs, notamment les esclaves Yoruba vendus aux négriers de Badagry et de Lagos, entre autres et partis des rives de Ouidah. Au plus fort du trafic négrier, accostaient chaque semaine au port de Bahia, en moyenne deux bateaux chargés d'esclaves. Bahia concentre aujourd'hui tous les vestiges d'une culture noire. Pour le Danhomè, la période esclavagiste couvre le règne du Roi Agadja à celui du roi Guézo, soit environ 200 ans de pratique de la traite négrière.

Pas un commanditaire comme les autres

La traite transatlantique présente un avantage économique évident : la possibilité d'organiser un commerce triangulaire entre le Portugal, l'Afrique et le Brésil. Du Portugal partent des pacotilles et des armes vers l'Afrique ; de l'Afrique, des esclaves vers le Brésil, et du Brésil, du sucre vers

le Portugal.

Et pourtant, il est difficile d'évaluer les profits générés par la traite négrière, car ils sont réalisés en plusieurs étapes notamment aux niveaux des armateurs européens et des planteurs. En revanche, on ne peut nier le rôle de la traite négrière dans la formation du capitalisme. En conséquence, la question des réparations est un concept de justice qui fait valoir que des indemnités devraient être versées aux descendants d'esclaves d'Afrique subsaharienne qui ont été les victimes de la traite et qui ont été réduits en esclavage. Au Brésil, l'idée de réparations était déjà présente depuis au moins les années 1950. Dans la foulée de la Conférence de Durban en 2001, elle a pris une signification nouvelle car centrée sur l'adoption de politiques publiques qui, au-delà des aspects financiers visent le développement de fonds d'investissement et le développement des communautés afro-descendantes, car les réparations ne doivent pas être individuelles mais collectives. Le Brésil comprend, qu'elles doivent être accompagnées d'actions de valorisation culturelle et d'affirmation identitaire pour les Afros-Brésiliens. Le 27 septembre 2023, à la demande de 14 historiens appartenant à 11 universités du Brésil, le Parquet brésilien a ouvert une enquête sur

les profits que la banque publique Banco Do Brazil, créée en 1808, a tirés de l'esclavage et de la traite négrière. Selon les universitaires, la banque qui compte en 2023, près de 400 milliards d'euros d'actifs, s'est financée en taxant les navires négriers venus d'Afrique, mais aussi en accordant de généreux prêts et crédits en quantité aux trafiquants d'esclaves. De plus, les fondateurs et grands actionnaires de la banque recréée en 1851, étaient d'importants esclavagistes. L'on estime que des réparations d'ordre symbolique, mais également des réparations financières, à la demande de la communauté afro-brésilienne peuvent être envisagées.

Il reste à préciser que le Brésil représente un cas particulier dans la traite transatlantique. D'abord, il n'était qu'une colonie portugaise et a de ce fait subi aussi l'esclavage. Il n'est pas un commanditaire comme les pays européens. Un nombre non négligeable d'Afro-Brésiliens sont retournés sur le continent africain au XIX^e siècle (Bénin, Togo, Ghana, Nigeria) et ont contribué au développement et à l'exportation de la culture brésilienne entre 1830 et 1850 et bien après 1850. Aujourd'hui, le Brésil compte la plus grande part des descendants de la traite atlantique, ainsi que la plus grande population noire du monde hors d'Afrique.

ASSOCIATION BÉNINOISE DES COMMUNICATEURS ET JOURNALISTES CATHOLIQUES

Un nouveau bureau mis en place

Florent HOUSSINON

Les membres de l'Association béninoise des communicateurs et journalistes catholiques (Abcj/Kto) ont tenu le dimanche 2 juin 2024 leur Assemblée générale statutaire au siège de la Conférence épiscopale du Bénin. Au cours de la séance, un nouveau bureau a été élu pour un mandat de 3 ans.

C'est la 3^e équipe de 6 laïcs qui prend les rênes du bureau exécutif de l'Association béninoise des communicateurs et journalistes catholiques (Abcj/Kto) depuis sa création en 2017. Après deux mandats successifs, Guy Constant Ehoumi, président sortant, a passé le témoin à Olga Kokodé Nounagnon, présidente élue, dans une ambiance de convivialité. Au début de l'Assemblée générale statutaire du dimanche 2 juin 2024,



Les membres du nouveau bureau exécutif de l'Abcj/kto

Guy Constant Ehoumi a présenté le bilan moral de l'Association. Olga Kokodé Nounagnon, Secrétaire générale adjointe du bureau sortant, a présenté le bilan d'activités avant qu'Olivier Honvou, Trésorier général sortant, ne fasse le point financier des 3

années de gestion.

Travailler à la grande mobilisation

Après l'amendement des textes, les membres sont passés au renouvellement du bureau de l'Association. Olga Kokodé

Nounagnon est élue présidente, le poste de Secrétaire général est revenu à Jean de Dieu Kouthon. « Nous exprimons toute notre reconnaissance au bureau précédent pour le travail abattu. Le défi est grand mais nous sommes confiants qu'ensemble, nous y

arriverons. Élus ce jour où l'Église célèbre la fête du Saint Sacrement, nous plaçons notre mandat sous le signe du Corps et du Sang de notre Seigneur Jésus-Christ, sous l'onction du Saint-Esprit et entre les mains priantes de Maman Marie ! », déclare Olga Kokodé Nounagnon. Au cours de la messe qui a suivi, le Père Anicet Gnanvi, Conseiller spirituel de l'Abcj/Kto, a mis l'accent sur les missions du journaliste et du communicateur catholiques. Il a également confié au nouveau bureau la mission de travailler à la mobilisation de tous les membres autour des activités. « Nous avons beaucoup de chrétiens catholiques en fonction dans les organes de presse au Bénin. Je rencontre plusieurs d'entre eux lors de mes visites dans les rédactions. Je vous invite à les ramener dans l'Abcj/Kto afin que nous formions davantage une grande famille », conclut-il. À la fin de l'eucharistie, les membres du nouveau bureau se sont consacrés à la Vierge Marie.



ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU

25 ans de présence au Bénin des Sœurs de la Visitation

Patrick ADJALLALA, Osfs
CORRESPONDANT

Le samedi 1^{er} juin 2024, la Congrégation des Sœurs de la Visitation a célébré ses 25 ans au Bénin. La messe de clôture du jubilé a été présidée par Mgr Pascal N’Koué et concélébrée par une quinzaine de prêtres, avec la participation de plusieurs dizaines de fidèles laïcs. C’était à la paroisse Sainte Trinité de Guema.

Le 15 juin 1999 marquait le départ de Kinshasa (ex-Zaïre) des premières Sœurs Salésiennes de la Visitation sur la terre de mission au Bénin, précisément dans le diocèse de Parakou. Sœur Micheline Mikemi de vénérée mémoire, Sœur Léa Ngopa, Sœur Élisabeth Bwambisi accompagnées par la Supérieure générale de l’époque, Colette Defacq, de pieuse mémoire. Elles étaient donc les pionnières de la Congrégation au Bénin.

Ce 1^{er} juin était une solennité



Les Sœurs de la communauté jubilaire au premier rang

pour les Sœurs Salésiennes de la Visitation. 25 bougies ont été allumées devant l’autel du sacrifice en l’honneur des 25 années de mission. L’Archevêque de Parakou, dans son homélie, a exhorté

davantage sur la nécessité de rendre grâce pour les œuvres du Seigneur dans nos vies, plutôt que de se plaindre de ce qui ne va pas. « Nous devons apprendre à nous émerveiller, plutôt qu’à gémir tout le temps. Autrement

dit, soyons toujours dans la joie, à chanter le Magnificat comme Marie, soyons ardents et prompts à faire le bien car le bien fait nous revient toujours », a martelé Mgr N’Koué. Il a félicité les Sœurs pour le port

de l’habit religieux qui nous rappelle notre consécration.

Les Sœurs se sont consacrées à Marie après la communion pour la survie de l’Institut.

Le jubilé a été lancé officiellement le dimanche 5 juin 2023, solennité de la Sainte Trinité et a été refermé le samedi 1^{er} juin 2024. À l’occasion du jubilé, les Sœurs ont réfléchi à leur charisme et à leur mission. Présentes dans les diocèses de Parakou et de Kandi, elles s’investissent dans divers champs d’apostolat : l’éducation (l’enseignement maternel, primaire et secondaire, l’encadrement des couples, des fiancés, le centre féminin) ; l’engagement dans les centres spirituels ; la santé ; le développement ; le social et la pastorale (la catéchèse, la chorale, les groupes de mouvements pour l’encadrement des enfants et des jeunes).

Pour marquer la semaine *Laudato’i* dans l’archidiocèse et la Journée internationale de l’arbre, un arbre jubilaire a été mis en terre après la messe.

MONASTÈRE NOTRE-DAME DU KOCOUBOU

Deux frères moines prononcent leurs vœux définitifs

Marlène AYÉDAMOU
CORRESPONDANTE

Au cœur de la solennité et de la spiritualité, le Monastère Notre-Dame du Kocoubou a célébré ce 31 mai 2024, un événement d’une importance significative: les vœux solennels de deux de ses membres: Janvier Ogoubi et Marie Romuald Ossoï, en présence de Son Excellence Mgr Pascal N’Koué.

Le Monastère Notre-Dame du Kocoubou, a été le théâtre d’une cérémonie empreinte de foi et de tradition, alors que deux de ses moines, après des années de dévotion et de service, ont fait leur engagement définitif dans un rituel rempli de solennité et de signification. La cérémonie, présidée par Mgr Pascal N’koué, a rassemblé la communauté monastique ainsi que des fidèles et des prêtres du diocèse. La majestueuse abbaye

s’est parée de fleurs fraîches et de décoration, créant une atmosphère de transcendance et de recueillement.

Dans son homélie, l’Archevêque de Parakou a souligné l’importance de l’engagement total envers Dieu et envers la communauté. En s’appuyant sur les textes du jour, il a expliqué que l’amour devrait être au cœur de tout ce que l’on fait, tout en adoptant trois qualités que sont : la joie, la sympathie et l’humilité en toutes choses. Son Excellence n’a pas manqué d’exhorter les nouveaux profès perpétuels à suivre l’exemple du Christ dans leur vie quotidienne et à être des instruments de paix et de compassion dans un monde souvent troublé. Les deux moines, vêtus de leurs habits traditionnels, ont prononcé leurs vœux solennels devant l’assemblée émue, s’engageant à suivre les enseignements de l’Église et à servir Dieu et leur communauté avec dévotion et humilité.



Les deux profès perpétuels du monastère de Kocoubou

Enfin, cette célébration au Monastère Notre-Dame du Kocoubou n’était pas

seulement un événement pour la communauté monastique, mais aussi un témoignage de la force

de la foi et de l’engagement envers une vie de service et de dévotion.

BÉNIN

L'examen du Cép suicide des débats

Le Certificat d'études primaires 2024 s'est déroulé pendant trois jours (du 3 au 5 juin) sur toute l'étendue du territoire national cette semaine. Premier et seul diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire, il génère la controverse depuis peu au Bénin : certains souhaitent qu'il n'y ait plus un examen écrit, mais plutôt un simple test.

► Des avis partagés

Alain SESSOU

Faut-il supprimer l'examen du Cép ? Sur la question, les acteurs du système éducatif béninois ne s'accordent pas. Chacun y va de ses arguments

256.968 candidats ont composé cette semaine pour l'obtention du Certificat d'études primaires (Cép). Pour ce premier examen qualifié de celui de l'avenir pour les enfants par le ministre en charge de l'Enseignement primaire, Salimane Karimou, il est attendu un taux de réussite élevé. Ce qui ne devrait pas être nouveau. Car

la moyenne depuis une dizaine d'années est de 80% au moins. Dans la plupart des écoles privées, le taux de réussite est à 100%. Une performance fort appréciée par tous les acteurs du système éducatif, mais elle projette tout de même le Cép dans des débats de toutes sortes.

Mardi 4 mai 2024, au deuxième jour de composition, la soixantaine, Madame Kakpo attend devant le centre d'examen du Complexe scolaire Abomey-Calavi-centre pour récupérer sa petite fille. À la sortie des enfants aux environs de 17 heures, elle saisit sa fille par le bras droit et les deux s'engouffrent dans une Toyota couleur grise. Avant de démarrer, elle lâche : « Il faut

bien que l'État trouve un autre mécanisme de faire passer les enfants du Cm2 au Collège d'enseignement général ». Pour elle, il faut supprimer le Cép qui a perdu sa valeur d'autrefois. Ce que soutient Sylvain A. Nougbodé, jeune fonctionnaire venu aussi chercher son enfant. « On n'organise plus de concours aujourd'hui en exigeant le Cép. Le Bépéc est le diplôme minimum exigé aujourd'hui. Mieux, pratiquement tous ceux qui composent réussissent. Une composition de passage bien élaborée suffirait », déclare le jeune fonctionnaire ». Qui ajoute : « Cela permettrait même à l'État de faire des économies de plusieurs millions dépensés

chaque année pour organiser cet examen ». Tout comme Sylvain et Madame Kakpo, un instituteur en service dans une école primaire publique de Kérou qui a requis l'anonymat n'est pas contre la suppression du Cép. Le président de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves du Bénin (Fénapéb), Épiphanie Azon, soutient le contraire. « Le Cép est le premier diplôme de l'école. Six années après avoir commencé le cursus, vous devez faire valoir cet examen pour le cours primaire. Personnellement, je ne trouve pas nécessaire que l'on supprime le Cép », déclare-t-il. Et il poursuit : « Le Cép,

permet non seulement d'aller au Collège, mais ça permet aussi d'enclencher quelques filières professionnelles ». À sa suite Madame Ina Démagnon, institutrice au Complexe scolaire Akwaaba à Akpakpa, estime que la suppression du Cép pourrait entraîner le favoritisme, affaiblissant l'école encore plus.

« Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, la question est au cœur de toutes les préoccupations dans le système éducatif, même si pour l'instant, le pouvoir détourne son regard, elle sera à l'ordre du jour tôt ou tard », martèle un enseignant à la retraite avec un brin d'optimisme.

► Le Cép, d'un jour à un autre à Cotonou

Benoît-Mariano AYENA

La série des examens nationaux de fin d'année a démarré ce lundi 03 juin 2024. Comme d'habitude, c'est le Cép qui a ouvert le bal des compositions. Retour sur l'ambiance dans certains centres d'examen à Cotonou.

À l'école primaire publique Sikè-Nord où a eu lieu le lancement officiel de la composition, l'ambiance était calme dans la cour du centre de composition. À l'extérieur attendaient plusieurs parents d'élèves qui sont restés toute la journée assis pour certains et debout pour d'autres afin, selon l'un des parents d'élèves, d'apporter un soutien moral aux enfants. C'était aussi l'occasion pour les tuteurs de se parler et de faire de nouvelles connaissances l'espace d'une journée. L'agitation des débats a interpellé la sécurité qui a imposé le calme pour ne pas perturber les enfants. La même ambiance prévalait également à l'École primaire publique (Épp) d'Agla-Nord. Là, les parents sont optimistes et pensent que l'examen de cette année fera beaucoup de candidats admissibles. "Je pense que les enfants ont beaucoup travaillé cette année, et cela pouvait se voir à travers les bons résultats des examens blancs. Je sens que les enfants boosteront significativement les statistiques



Photo / La Croix/ Benoît-Mariano AYENA

Les écoliers à la sortie des compositions le lundi 3 juin 2024 à l'école primaire publique de Védoko

lors de la proclamation des résultats" appuie Darius Toclozin, chauffeur et parent d'élève. Dans le rang des jeunes candidats, certains se montraient anxieux à l'image de John Tété qui a avoué avoir peur, même s'il s'est bien préparé à la maison avec les répétiteurs. À Védoko,

l'école primaire publique de la zone offrait le même spectacle. "Mon enfant a 11 ans, il peut rentrer tranquillement à la maison, mais pour éviter de se faire interroger par les plus curieux sur le déroulement de cette première journée de composition, j'ai décidé de rester

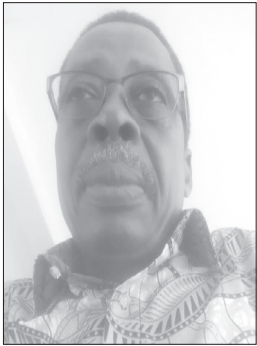
ici auprès de mon fils, "affirme dame Nathalie, revendeuse à Cotonou. Au son de la sirène à 17h33, les enfants couraient dans les bras de leurs parents pour raconter le premier jour de composition. Jessica-Marie Gbédji, jeune candidate de 9 ans, raconte sa journée du lundi

3 juin : "Tout s'est bien passé aujourd'hui, mais le matin quand papa m'a déposée, mon cœur battait tellement fort parce que j'ai réalisé que c'était vraiment sérieux ce qui se passe, surtout avec la présence des policiers mais à la fin, je m'en suis bien sortie".

BÉNIN

► À l'écoute de deux acteurs

« Instituer un test digne de ce nom qui jaugera le niveau des apprenants »



Adrien Akanni
Conseiller pédagogique
à la retraite

Le Cépé (Certificat de fin d'études primaires élémentaires) depuis son institution par le ministre Victor Duruy le 20 août 1866 en France, répondait à l'époque aux réalités et aux besoins de ce temps. Ce diplôme a ensuite traversé les océans pour atteindre les pays africains colonisés par la France, et de la langue française. Il s'est imposé à ces pays compte tenu des besoins de la mère patrie qui voulait des aides, des commis expéditionnaires, des scribes pour les accompagner dans la nouvelle ère de néo-colonialisme. Cette nouvelle génération de petits cadres accompagnait les néo-colons à exécuter certaines tâches. Le Dahomey d'antan devenu Bénin n'a pas été épargné. Le Cépé a fait également son petit bonhomme de chemin. Dès l'obtention du diplôme, les titulaires avaient la possibilité de passer certains concours de la fonction publique (préposés des douanes, agents de bureau, préposés des affaires administratives, préposés des postes et télécommunications ...) jusqu'en 1980. La valeur de ce diplôme en ce temps et le nombre peu pléthorique des titulaires ont permis à ces derniers de se faire de la place dans la société. Les réalités n'étant plus les mêmes aujourd'hui, la baisse du niveau des apprenants, la non qualification du personnel enseignant ont enlevé à ce diplôme du Cépé son substrat, d'où la perte de sa valeur. De nos jours le titulaire du Cepe ne peut plus bomber le torse et estimer prétendre passer des concours pour accéder à un poste au niveau de la fonction publique. La France qui l'a institué a supprimé ce Cépé depuis 1989. Les fonds engloutis dans l'organisation de cet examen sont importants. Cet examen constitue une vache à lait pour beaucoup d'acteurs du secteur éducatif. Mais allons-nous continuer à organiser cet examen au Bénin ? Comme beaucoup d'acteurs du système éducatif, nous pensons qu'il est temps que nous revoyons à travers de nos nouveaux états généraux de l'Éducation. Nous souhaitons qu'une évaluation soit faite sur trente années afin qu'on prenne connaissance des impacts de cet examen sur les apprenants d'une part, et d'autre part, sur les coûts de l'organisation. Nous prions les acteurs qui seront conviés aux divers travaux d'évaluation, de se soucier de la postérité. Revoir la formation des apprenants du Cours d'Initiation (Ci) au Cours Moyen 2^e Année (Cm2) pour éviter tout favoritisme pour le passage des apprenants du primaire au secondaire. Notre souhait est que soit institué un test digne de ce nom qui jaugera le niveau des apprenants. Nous nous conformerons ainsi donc aux réalités et aux besoins du moment de notre pays, le Bénin. Les fonds engloutis pour l'organisation du Cép permettront d'accompagner les enseignants dans leur formation professionnelle. Ce test tiendra compte des besoins et des réalités de l'heure de notre pays, le Bénin. Ce test de passage du Primaire au Secondaire (Tpps) aura pour but de permettre aux apprenants de pouvoir tenir au Secondaire.

« Un examen reste et demeure un examen »



Ganiou Moukimou
Directeur du Complexe
scolaire privé Akwaaba

En tant qu'acteur du système éducatif béninois, je crois qu'un examen reste et demeure un examen. C'est le pour et le contre. Lorsque nous allons supprimer cet examen, il y aura moins d'engouement, moins d'ardeur, moins de pression au niveau des enseignants. Il y aura la passivité. Ce ne sera qu'une entrée en 6^e et quand c'est comme cela, il y aura moins d'efforts. Lorsque nous savons qu'il y a un examen qui doit sanctionner la fin du cycle du primaire, on fait tout déjà dans les classes de Cm1 et Cm2 pour préparer les candidats. Le problème qui se pose est que lorsque les écoliers arrivent en 6^e, ils ne subissent plus la même pression que celle qu'ils avaient eue au Cm2, parce que le Cm2 est une classe d'examen, et le Cép étant le miroir de l'école, le travail est fait avec la dernière rigueur qu'il faut. Aussi ; les parents ayant démissionné, il n'y a plus de suivi, du coup, l'enfant se retrouve livré à lui-même. Pour finir, je pense que nous devons maintenir l'examen du Cép afin que notre système éducatif puisse continuer à garder ses lettres de noblesse.

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Le Nonce Apostolique dans le doyenné de Pobè

Père Virgile KLINPIN

En visite pastorale dans le diocèse de Porto-Novo, le Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, Mgr Mark Gerard Miles s'est rendu dans le doyenné de Pobè le vendredi 31 mai dernier. Retour sur quelques séquences.

Le Nonce Apostolique était accompagné de Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo. L'étape de cette tournée dans cette localité, a commencé par la visite du collège catholique Sainte Claire de Pobè, qui abrite aussi le Lycée technique agricole catholique de la ville. Ici, les apprenants, le corps enseignant et administratif ont fait chorus avec les pères responsables pour manifester leur joie d'accueillir le représentant du Pape. Le point fort de la venue du Nonce a été la visite de la paroisse Sainte Claire de Pobè mitoyenne audit collège. Dans une ambiance festive, les agents pastoraux (prêtres, religieuses, et fidèles)



Photo Virgile KLINPIN

Lycéens, professeurs, prêtres et paroissiens autour du Nonce Apostolique et de Mgr Aristide Gonsallo

venus des 5 paroisses que compte ce doyenné, ont accueilli le représentant du Pape. La joie était à son comble. Chants, danses, discours étaient au menu de cette retrouvaille. Mgr Mark Gerard Miles, dans son adresse,

a réconforté les fidèles dans leur foi. Il leur a expliqué aussi le rôle que joue un Nonce Apostolique : « En toute humilité, je peux dire que en tant que représentant du Saint-Père, je suis les yeux et les oreilles du Pape dans cette église

locale... », a-t-il dit en substance.

Pour finir, il s'est prêté aux questions de quelques fidèles.

Au terme de sa visite à la paroisse, le représentant du Pape a exprimé sa joie face à l'accueil qui lui a été réservé.

Surtout avec le cadeau expressif qui lui a été offert. Il s'agit d'un masque Guèlèdè, propre à la culture du terroir. Les offices du milieu du jour ont mis un terme à cette rencontre dans le doyenné.

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU PROPHÈTE ÉZÉKIEL 17, 22-24

Ainsi parle le Seigneur Dieu : « À la cime du grand cèdre, je prendrai une tige ; au sommet de sa ramure, j'en cueillerai une toute jeune, et je la planterai moi-même sur une montagne très élevée. Sur la haute montagne d'Israël je la planterai. Elle portera des rameaux, et produira du fruit, elle deviendra un cèdre magnifique. En dessous d'elle habiteront tous les passereaux et toutes sortes d'oiseaux, à l'ombre de ses branches ils habiteront. Alors tous les arbres des champs sauront que Je suis le Seigneur : je renverse l'arbre élevé et relève l'arbre renversé, je fais sécher l'arbre vert et reverdir l'arbre sec. Je suis le Seigneur, j'ai parlé, et je le ferai. »

PSAUME 91 (92)

Qu'il est bon de rendre grâce au Seigneur,
de chanter pour ton nom, Dieu Très-Haut,
d'annoncer dès le matin ton amour,
ta fidélité, au long des nuits.

Le juste grandira comme un palmier,
il poussera comme un cèdre du Liban ;
planté dans les parvis du Seigneur,
il grandira dans la maison de notre Dieu.

Vieillissant, il fructifie encore,
il garde sa sève et sa verdure
pour annoncer : « Le Seigneur est droit !
Pas de ruse en Dieu, mon rocher ! »

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA DEUXIÈME LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS 2 CO 5, 6-10

Frères, nous gardons toujours confiance, tout en sachant que nous demeurons loin du Seigneur, tant que nous demeurons dans ce corps ; en effet, nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision. Oui, nous avons confiance, et nous voudrions plutôt quitter la demeure de ce corps pour demeurer près du Seigneur. Mais de toute manière, que nous demeurions dans ce corps ou en dehors, notre ambition, c'est de plaire au Seigneur. Car il nous faudra tous apparaître à découvert devant le tribunal du Christ, pour que chacun soit rétribué selon ce qu'il a fait, soit en bien soit en mal, pendant qu'il était dans son corps.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 4, 26-34

En ce temps-là, parlant à la foule, Jésus disait : « Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. Et dès que le blé est mûr, il y met la faucille, puisque le temps de la moisson est arrivé. » Il disait encore : « À quoi allons-nous comparer le règne de Dieu ? Par quelle parabole pouvons-nous le représenter ? Il est comme une graine de moutarde : quand on la sème en terre, elle est la plus petite de toutes les semences. Mais quand on l'a semée, elle grandit et dépasse toutes les plantes potagères ; et elle étend de longues branches, si bien que les oiseaux du ciel peuvent faire leur nid à son ombre. » Par de nombreuses paraboles semblables, Jésus leur annonçait la Parole, dans la mesure où ils étaient capables de l'entendre. Il ne leur disait rien sans parabole, mais il expliquait tout à ses disciples en particulier.

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU PROPHÈTE ÉZÉKIEL 17, 22-24

Le miracle de la foi, c'est qu'au sein même de l'épreuve, elle se purifie et s'approfondit : c'est exactement ce qui s'est passé pour Israël. L'exil à Babylone a été l'occasion d'un sursaut extraordinaire de la foi juive ; Ézékiel est l'un des artisans de ce sursaut : avant la catastrophe, il avait alerté le peuple sur les conséquences désastreuses et inévitables de sa conduite. Il avait multiplié les menaces, dans l'espoir d'obtenir une conversion. À ce peuple humilié, en exil, il apporte une parole d'espérance.

PSAUME 91 (92)

Ce psaume nous dit le moyen de nous protéger : il suffit de se planter dans le Temple comme un cèdre et de chanter pour Dieu. Vous avez entendu le premier verset : « Qu'il est bon de rendre grâce au SEIGNEUR, de chanter pour ton nom, Dieu Très-Haut ! » ; on devrait traduire : « Il est bon pour nous de rendre grâce au SEIGNEUR, il est bon pour nous de chanter pour ton nom, Dieu Très-Haut ». Car, en fait, le peuple d'Israël ne nous a pas attendus pour comprendre que notre chant POUR Dieu, c'est à nous qu'il fait du bien ! Saint Augustin dira : « Tout ce que l'homme fait pour Dieu profite à l'homme et non à Dieu ».

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA DEUXIÈME LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS 2 CO 5, 6-10

C'est dans la foi, aussi, que nous savons que notre vie a un sens, c'est-à-dire à la fois une direction et une signification. La direction, on la connaît : pour le bébé, c'est le jour de l'accouchement, de la naissance... pour nous, le jour de notre mort biologique ; la signification, on risque peut-être plus de l'oublier ; alors Paul y insiste ; car sur ce point, notre situation est très différente de celle du bébé qui va naître : lui ne peut rien faire pour activer les choses ; tout se déroule en-dehors de lui ; tandis que nous, nous avons un rôle capital à jouer : tout ce que nous faisons aujourd'hui prépare demain.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 4, 26-34

La leçon de ces paraboles est une magnifique leçon de confiance : Dieu agit, le Royaume est une semence qui germe irrésistiblement, il est peut-être encore invisible, mais la moisson viendra. Jésus nous dit quelque chose comme : « Vous savez la puissance de vie qui se cache même dans une toute petite graine. Contentez-vous de semer : c'est votre travail de jardiniers. Dieu vous fait confiance pour cultiver son jardin. À votre tour, faites-lui confiance : la semence poussera toute seule, car c'est Dieu qui agit... C'est votre meilleure garantie. »

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

10^e dimanche temps ordinaire-B

Avoir les yeux de foi et obéir filialement à Dieu



En ce 10^e dimanche du temps ordinaire, le Dieu créateur qui a fait l'homme pour lui, se met à sa recherche. Mais celui-ci qui, contrairement aux injonctions de Dieu, a déjà mangé le fruit défendu, se cache puisqu'il s'est découvert nu. C'est l'obéissance à Dieu qui revêt l'homme de dignité. L'homme n'acquiert toute son autorité au cœur du monde que lorsqu'il se reçoit de Dieu à qui appartient le pouvoir de lui dire ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire. Se soustraire à l'autorité de Dieu, c'est introduire la disharmonie en soi-même et par conséquent, dans toute la création. Cependant, une lueur d'espérance traverse la première lecture : Une hostilité sera mise entre le serpent tentateur et la femme. Les temps nouveaux sont annoncés où la nouvelle Ève, Marie, image de l'Église, engendra sur le modèle du Christ une multitude de frères qui écoutent la Parole de Dieu et font la volonté de Dieu.

Croire, écouter et faire la volonté de Dieu

Saint Paul dans la deuxième lecture, lève un regard d'espérance caractéristique d'un véritable homme de foi. Il rend gloire à Dieu malgré les détresses qui nous accablent dans le temps présent. L'avenir du chrétien l'oriente vers un horizon prometteur : Celui qui a ressuscité le Christ nous placera près de lui pour la gloire éternelle qui n'a rien de comparable avec les souffrances du temps présent. Jésus vient semer déjà ce Royaume en ce monde par l'annonce de la Bonne Nouvelle dans notre humanité. C'est elle qui fortifie l'homme intérieur et irrigue toute la famille humaine de la sève d'une même espérance. Avec le Christ nouvel Adam, tous ceux qui écoutent la Parole de Dieu et font sa volonté sont désormais frères.

Dans ma vie

Ma vie, celle d'un chrétien véritable n'a de sens que dans l'écoute de la Parole de Dieu et l'effort à faire la volonté de Dieu.

À méditer

L'avenir du chrétien l'oriente vers un horizon prometteur : Celui qui a ressuscité le Christ nous placera près de lui pour la gloire éternelle qui n'a rien de comparable avec les souffrances du temps présent.

(Gn 3, 9-15 ; 2 Co 4, 13-5, 1 ; Mc 3, 20-35)

> Un cœur qui écoute

La Parole de Dieu, semence de vie

Nous avons été engendrés non d'une semence périssable mais d'une semence impérissable : la Parole de Dieu. Croire au Seigneur Jésus-Christ, n'est-ce pas avancer dans la vie en s'éclairant de son Évangile ? Depuis toujours, Dieu se rend proche des hommes, Il nous aime tant, qu'Il voudrait nous faire entrer dans son secret. Ce secret, c'est sa vie semée en nous en abondance, sa Parole. Cette semence impérissable a bouleversé la vie de plusieurs personnes qui sont aujourd'hui saintes. Cette Parole qui sème des désirs dans nos cœurs est avant tout un mystère. Le Livre du Deutéronome à son chapitre 6 dit : « Écoute, Israël... ». Chaque chrétien est la terre, qui reçoit la Parole, il produit un fruit en croissance continue, parce que le Christ le transforme et le divinise. La Parole de Dieu est le lait dont le chrétien doit avoir soif. Le lait dans la Bible est traditionnellement symbole de ce qu'il y a de meilleur dans l'alimentation. Ainsi la Parole de Dieu est le meilleur aliment de notre âme. Mais il faut, pour cela, savoir se taire assez longtemps pour laisser le Christ, Vivante Parole de Dieu, s'exprimer silencieusement dans notre existence vécue en participation à sa passion et à sa mort.

Face à la tentation, le Christ a résisté en remettant constamment devant ses yeux les Paroles du Père qui lui rappelaient ce qu'Il attendait de lui. Il est écrit : « Ce n'est pas seulement du pain que l'homme doit vivre... » (Mt 4,4). Ce recours à la Parole a une double efficacité. En des heures où la volonté de Dieu n'apparaît pas en toute clarté, la Parole nous permet d'abord de retrouver des balises qui éclairent notre recherche de la vérité et du bien. La Parole nous redit quel est l'idéal à poursuivre pour répondre de notre mieux aux attentes de Dieu sur nous. Il en est de même pour Marie ; Elle retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur » « Marie approfondissait les choses. Elle cherchait à aller au fond des choses. Elle voulait vivre en profondeur. Elle se consacrait à l'essentiel. Le recours à la Parole est aussi un moyen d'accueillir en soi la force même de Dieu. À l'aide de la Parole de Dieu, un autre regard est possible : un regard qui rejoint celui que Dieu lui-même porte sur la vie et ce qui survient en elle. L'événement d'Emmaüs nous propose de cheminer avec le Christ et de nous laisser éclairer par la Parole pour comprendre notre vie et ce qui la traverse, à la manière de Dieu, car Dieu se communique dans sa Parole qui est nourriture vivifiante et féconde. La Parole qui sort de ma bouche ne me revient pas sans avoir accompli sa mission » (Is55, 10 – 11)

Tu veux vivre ! Mets-toi à l'écoute de la Parole et tu comprendras. « La Parole n'est pas loin... elle est dans ton cœur, elle est même, sans que tu y prennes garde, sur tes lèvres ». (Dt 30, 14).

Bakhita

> enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Il ne leur disait rien sans parabole, mais il expliquait tout à ses disciples en particulier ».



Chers enfants,
prenez votre Bible et
retrouvez le chapitre
et le verset de cette
phrase de l'Évangile
de Saint Marc



CÉDÉAO

Les conséquences du retrait définitif des pays de l'Aés

Au fil des jours, le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Cédéao se précise et se renforce. Pour Isaac Gbossa, Doctorant en droit international public, analyse trois conséquences majeures en cas de retrait définitif.

Isaac GBOSSA

DOCTORANT EN DROIT
INTERNATIONAL PUBLIC

Les procédures de retrait introduites par les États maliens, burkinabè et nigériens pour mettre un terme à leur participation à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) rappelle avec vigueur la place centrale de la souveraineté étatique en Droit international. En effet, il serait contraire au sacrosaint principe de la souveraineté des États si ceux-ci n'étaient pas à même de décider librement de leur appartenance ou de leur retrait d'une Organisation sous-régionale. Les actes constitutifs des Organisations internationales formalisent ainsi le volontarisme étatique en prévoyant dans leurs actes constitutifs, le droit pour chaque État d'adhérer ou de se retirer de leur entité.

L'Acte constitutif de la Cédéao, en son article 91 alinéa 1 dispose à cet effet : « *Tout État Membre désireux de se retirer de la Communauté notifie par écrit, dans un délai d'un (1) an, sa décision au Secrétaire exécutif qui en informe les États membres. À l'expiration de ce délai, si sa notification n'est pas retirée, cet État cesse d'être membre de la Communauté* ». Le retrait volontaire d'un État d'une Organisation internationale, en



Le trio dissident

l'occurrence la Cédéao, a des conséquences sur plusieurs plans.

Sur le plan politique, les procédures de retrait des États maliens, burkinabè et nigériens de la Cédéao affectent indubitablement la légitimité de la Cédéao et peuvent, à l'avenir avoir une répercussion sur l'avenir même de l'Organisation. Il en est ainsi en raison de ce que lesdites procédures de retrait sont motivées essentiellement par des considérations d'ordre politique notamment le refus des dirigeants actuels desdits États de procéder au rétablissement

d'un régime démocratique suite aux différents coups d'État intervenus successivement en 2021, 2022 et 2023. La Cédéao, conformément à ses principes, a vigoureusement sanctionné ces coups de force. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, pour exprimer leur mécontentement face aux sanctions de l'Organisation, ont décidé le 28 janvier 2024 de la création de l'Alliance des États du Sahel (Aés) et de leur retrait de la Cédéao. La légitimité de l'Organisation serait affectée dans ces conditions vu que les populations de ces États ne voient

plus en l'Organisation la solution à leurs différents problèmes, mais la considèrent plutôt comme étant la source de leurs malheurs étant entendu que l'Organisation serait, selon celles-ci, assujettie aux volontés « expansionnistes » de puissances étrangères avec lesquelles lesdits États ne s'entendent plus.

Sur le plan sécuritaire, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les procédures de retrait des trois États fragiliseraient la coopération militaire au sein de l'Organisation. La raison en est que le Burkina

Faso, le Mali et le Niger constituent l'espace sahélo-saharien de l'Organisation durement touché par le terrorisme en Afrique. Leurs expériences dans la lutte contre le terrorisme sont importantes et pourraient manquer à la Cédéao dans la recherche de solutions idoines pour la stabilité de la sous-région ouest-africaine.

Mais la conséquence principale des procédures de retrait engagées par les trois États reste économique. En effet, l'un des objectifs, poursuivis par l'Organisation est « la libéralisation des échanges par l'élimination entre les États membres, des droits de douane à l'importation et à l'exportation des marchandises, et l'abolition entre les États membres, des barrières non tarifaires en vue de la création d'une zone de libre-échange au niveau de la Communauté ». Le retrait des trois États aura pour conséquence de les priver de la liberté de circulation des biens, des personnes et des capitaux au sein de l'espace Cédéao. Il y aura des répercussions négatives sur les échanges commerciaux entre ces trois pays et le reste des États membres de la Cédéao, notamment une baisse des recettes issues des exportations associées à un renchérissement du coût des importations, suite à la perte des avantages tarifaires de l'Union douanière de la Cédéao.

RETRAIT DU MALI, DU BURKINA FASO ET DU NIGER DE LA CÉDÉAO

Entre réalisme politique et chaos économique

Face à la persistance des trois pays du Sahel de tourner dos à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Cyprien Gbèmassè plonge dans l'histoire pour plaider le retour à une situation normale.

Cyprien GBÈMASSÈ
ÉCRIVAIN ET CHERCHEUR

Le dimanche 28 janvier 2024, le Mali, le Burkina-Faso et le Niger ont dans un communiqué radiodiffusé et télévisé, annoncé leur retrait avec effet immédiat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Qui sont les conseillers historiens, politologues et diplomates qui ont poussé Assimi Goïta, Ibrahim Traoré et Abdourahamane Tiani à prendre à la hâte une telle décision hautement sensible ? Avaient-ils mesuré les

inconvenients économiques futurs pour leurs populations ?

L'Histoire est têtue

Le communiqué insiste sur leur retrait avec effet immédiat. Ce qui veut dire que l'Alliance des États du Sahel n'a aucune intention de se conformer à l'exigence des 12 mois préconisés par le traité de Lagos du 28 mai 1975.

Ce délai permettra aux organes administratifs de la Cédéao et à la Conférence des chefs d'État de mener des démarches pour un éventuel retour d'un État en situation de retrait de l'Organisation sous-régionale. Ce délai permettra



Cyprien Gbèmassè

également à l'État rebelle de reconsidérer éventuellement sa position si elle avait été prise

sur un coup de tête ou une saute d'humeur.

C'est donc après 12 mois que l'Organisation peut accepter le retrait définitif de cet État. Tel n'est pas actuellement le cas. À en juger par la manière avec laquelle le communiqué a été formulé, c'est un retrait avec effet immédiat.

En Droit international et en relations internationales, les États passent d'abord avant les Organisations.

Pris individuellement, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont libres de quitter la Cédéao, même l'Organisation des Nations Unies.

Seulement, leur retrait de la

Cédéao avait pris tout le monde de court. C'était comme un coup de tonnerre.

Pour certains observateurs, l'Alliance des États du Sahel avait été précipitamment créée pour contrer une éventuelle opération militaire de l'Institution sous-régionale contre le Niger. Le second objectif est de lutter contre le terrorisme.

C'était une démarche noble. Mais quitter la Cédéao de cette manière n'est pas du tout réfléchi et acceptable.

Le Mali, le Burkina-Faso et

PARLONS LITURGIE¹

Le Pontifical (romain)

Connaissez-vous le livre appelé "Pontifical" ? Dérivée de Pontife, l'expression qualifie tout ce qui se rapporte à l'évêque ou au pape. Le **Pontifical romain** est un livre liturgique qui décrit les fonctions propres aux évêques : Confirmation, Ordinations, Dédicaces des églises, etc. Il contient donc les Rituels des célébrations que seul un évêque préside. Celui qui est en vigueur de nos jours date de 1961 et est considérablement simplifié par rapport au précédent, qui remonte à 1595.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 7 au 13 juin 2024

07 juin : Sacré-Cœur de Jésus ; St Gilbert de Neuffonts, abbé, († 1152) ; **08 juin** : St Médard, évêque, († 560) ; **09 juin** : St Éphrem, diacre, docteur de l'Église, († 378) à Èdesse ; **10 juin** : St Landry, évêque, († 656) ; **11 juin** : St Barnabé, Apôtre ; **12 juin** : St Guy ; **13 juin** : St Antoine de Padoue, prêtre, Franciscain portugais, docteur de l'Église, (†1231) à Padoue.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

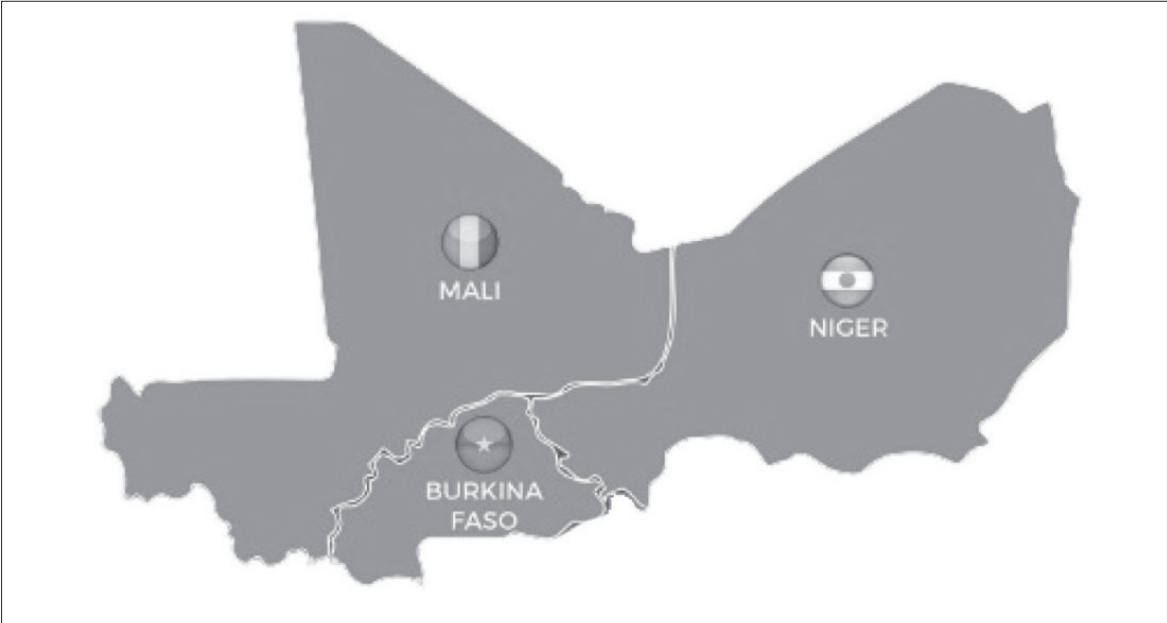
Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.com
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;
Tirage : 2.500 exemplaires.

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél : 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité : Mme Ariane Kingnandodé

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Tougou.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.



Suite de la page 10

le Niger doivent revenir dans l'Organisation sous-régionale.

Il y a ce qu'on appelle dans l'Histoire : l'ingratitude des masses populaires. Qu'est-ce à dire ? Les États de l'Alliance du Sahel sont totalement enclavés. Les dirigeants pensent qu'ils sont soutenus par leurs peuples.

C'est faux ! Le peuple est extrêmement versatile. Quand le peuple commencera à sentir les effets négatifs du retrait, manipulé ou non, il peut encore se soulever pour renverser ses dirigeants et réinstaurer un ordre politique ancien ou nouveau. Ce sera le revers de la médaille.

Il faut que le Général Abdourahamane Tiani, le Colonel Assimi Goïta et le Capitaine Ibrahim Traoré sachent que l'Histoire est têtue et a horreur de l'extrémisme. Ils doivent tenir compte de la psychologie des peuples qui sont les mêmes partout.

La dure vérité

La Bible a dit, citation : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ce qui a été, c'est ce qui est et c'est ce qui sera » fin de citation.

Il ne faut donc pas que les putschistes du Sahel pensent qu'ils sont les premiers à vouloir sauver l'Afrique. Avant eux, il y a eu des Révolutions. Les militaires qui avaient pris le pouvoir avant eux étaient des patriotes et de vrais nationalistes.

Ils avaient fait asseoir des structures crédibles favorables à l'émancipation des États. Ils étaient très bien aimés de leurs peuples.

Ces grands nationalistes ont échoué à cause de la chute du Mur de Berlin, la dislocation de l'Union Soviétique et les sanctions internationales imposées au régime communiste cubain de Fidel Castro, le grand leader de

l'internationale prolétarienne.

Alors que le monde est interdépendant et qu'il doit être également multilatéral et multipolaire, le manque criant d'aide extérieure avait fait retomber certains pays dans les mains de l'impérialisme international. Ceci à travers les Institutions de Bretton Woods que sont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (Fmi). Ces Institutions sur lesquelles l'Occident à préséance avaient fini par décapiter les États du Tiers-Monde en difficulté par le biais du fameux Programme d'ajustement structurel.

En ce moment-là, les populations qui considéraient leurs dirigeants progressistes comme des « dieux », avaient fini par se soulever et les avaient balayés du pouvoir, soit par des coups d'État, soit par la rue.

Le Général Tiani, le Colonel Goïta et le Capitaine Traoré doivent donc se référer à l'Histoire et faire beaucoup attention.

Les anciens pays révolutionnaires qui se situaient dans le bloc progressiste, donc à l'Est pendant la Guerre Froide, étaient des alliés de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Exactement comme leur Alliance aujourd'hui avec la Russie qui était le noyau du pays des Soviétiques.

La Russie fournit plus d'aides militaires pour la défense et la sécurité des États. Comme exemple, après l'agression du 16 janvier 1977, le Bénin était surarmé, très surarmé.

À son opposé, l'Occident et les États-Unis, en plus d'aide militaire avec leur attitude paternaliste, surtout la France, aidaient quand même financièrement les États pour la mise en place des industries et des structures favorables aux populations.

L'Alliance des États du Sahel (Aés) est une bonne chose. Car,

hier à l'époque des Révolutions socialistes comme aujourd'hui, c'est la quête indéniable de l'identité africaine, de la vraie souveraineté des États et de la vraie indépendance des États africains.

Au-delà même d'une Confédération, l'Alliance des États du Sahel peut être transformée en une Fédération. Mais cela doit suivre un processus et de façon méthodique.

L'aboutissement d'une fusion totale et juridique doit obéir à un rythme bien calculé, et aller aux pas du peuple, donc en priorité par un référendum.

Ma vive réaction est un plaidoyer pour un retour rapide du Mali, du Burkina Faso et du Niger dans la Cédéao.

Il faut que les dirigeants de l'Organisation deviennent également souples et réalistes. Car, c'est leur attitude d'étouffement des innocentes populations qui a poussé l'Aés sur la voie d'un chaos économique inévitable. Ceci comme le Franc malien du grand panafricaniste et de l'inoubliable Modibo Kéita, Franc qui n'avait pas duré longtemps.

Au sommet d'Alger de 1999, l'Organisation de l'Unité africaine aujourd'hui Union africaine, avait pris la résolution de ne plus accepter en son sein un régime issu de coup d'État.

Pour le cas de la Cédéao, les pères fondateurs avaient mis exclusivement l'accent sur le développement économique. Ils n'avaient pas parlé de développement politique et économique. Pour eux, quelle que soit la nature des régimes, est-ce qu'il a reçu l'assentiment des populations ? Ce qui compte, c'est la stabilité intérieure des États. Ceci est aux antipodes de la volonté d'imposer coûte que coûte la démocratie occidentale issue surtout du Sommet de la Baule en 1990, sous l'égide du président François Mitterrand.

Acheter La Croix,
c'est bon ; s'abonner,
c'est encore mieux.



60 ANS DE MARIAGE

Le couple Marguerite et Emmanuel rend grâce

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

Avec l'autorisation du curé de la paroisse Bon Pasteur d'Abomey, la célébration des noces de diamant du couple Marguerite et Emmanuel Sohou a eu lieu dans leur résidence à Adandokpodji, compte tenu de leur âge avancé. C'était le lundi 20 mai 2024. La messe a été présidée par le Père Jérémie Agbankpon, vicaire de la paroisse Bon Pasteur, et a été concélébrée par quelques prêtres.

Membres de la famille, amis et invités ont participé à l'action de grâce des deux octogénaires. Aux côtés d'Emmanuel, grand compositeur et chanteur de la chorale *Aluwasio* dans le diocèse de Lokossa, la présence de ladite chorale *Aluwasio* et du bureau diocésain était remarquable à ce rendez-vous ecclésial.

À l'entame de la célébration, le représentant de la famille a rendu grâce à Dieu pour ses merveilles dans la vie de ses



Photo /La Croix/ Juste YÉLOUASSI

Les jubilaires des noces de diamant

parents. En effet, Emmanuel et Marguerite ont bien éduqué leurs enfants et les ont préparés aux

difficultés de la vie. Ensuite, le Père Jérémie Agbankpon a donné lecture du message de

félicitations du Pape François et l'a remis au couple. Et le chant du *Gloria* fut entonné.

Dans son homélie, le Père Gildas Sohonnou, aumônier diocésain de *Aluwasio*, a également magnifié le Seigneur. « Ce que le Seigneur a fait pour eux est merveilleux. Nous bénissons le Créateur », ajoute-t-il. À leur endroit, il a adressé ses meilleures félicitations et bénédictions. Le Père Gildas a souligné la bravoure, la bonhomie, la délicatesse, la générosité, l'humilité, la persévérance, bref, la vie vertueuse de ce couple. Il a notamment déclaré : « Si le Seigneur leur a permis de vivre longtemps et célébrer leurs 60 ans de mariage, c'est qu'ils ont trouvé grâce devant lui. Eux-mêmes ont lutté contre les déviances qu'on remarque aujourd'hui. »

Le Père Gildas faisant l'éloge des heureux du jour par la qualité de leur vie pieuse, a invité l'assemblée à les imiter et à suivre le Christ jusqu'au bout.

À la fin de l'eucharistie, le président diocésain de la chorale *Aluwasio* a prononcé son allocution de remerciement et de reconnaissance avant de laisser la parole à l'épouse qui toute émue, ne cessait de dire tout simplement merci.



Photo /La Croix/ Juste YÉLOUASSI

L'assemblée des parents, amis et proches